

LES BOUEUX

BULLETIN DE LA SECTION DE GENÈVE
DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE SPÉLÉOLOGIE

S	S	S
P	C	P
E	I	O
L	E	R
E	N	T
O	C	S
L	E	
O	S	
G		
I		
E		

Après l'effort,

tous au

CAFE-RESTAURANT DU CHALET

BOIS DE LA BATIE

Petit-Lancy

F. Berberat

Local de la SSS-Genève tél. 42 67 41

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

AMOUDRUZ

Canalisations grés - Ciment - Fonte

Vidange hydraulique - Recherches

d'eau - Expertises - Entreprise de

bâtiment

GENEVE
14 rue de l'Arquebuse
Tél. 24 11 83

& FILLS

Montez, descendez ou bloquez-vous
le long d'une corde lisse en toute

Sécurité

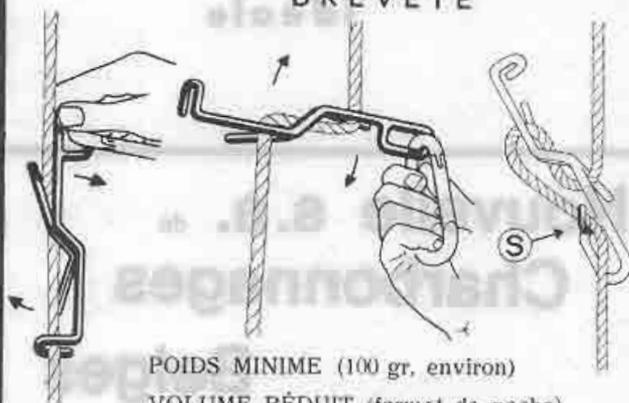
Simplicité

Efficacité

avec

TRICOUNI K

BREVETÉ



POIDS MINIME (100 gr, environ)

VOLUME RÉDUIT (format de poche)

FABRICATION IMPECCABLE

ÉLIMINATION D'USURE, ou de détérioration des cordes

EFFICACITÉ de BLOCAGE sur cordes sèches, humides
de chanvre, nylon ou autres

LIBERTÉ TOTALE des MAINS.

TRICOUNI "K" est la véritable assurance contre l'accident

Ferblanterie
Installations sanitaires

MONTI & MOUCHET

A. PRINI succ.

RUE LISSIGNOL 10

Tél. 32 33 59

JOLYM MEUBLES
GENÈVE

MOBILIER DE CUISINE

Atelier: Sous-Moulin 17
Chêne-Bourg
Tél. 36 59 65

Magasins: Rue du Port 8
Tél. 26 44 14
Rue de Genève 74
Tél. 36 19 37

«GENÈVE-EXCURSIONS»
René TINGUELY

AUTOCARS

Excursions d'un ou de plusieurs jours
pour groupements, sociétés, skieurs...

Av. des Morgines 14

Pf.-Lancy GENEVE tél. 43.01.30

Combinaisons spéléo

Pullover

Trainings

Chemises sport

Sous-vêtements

PETIT PARIS

STRINATI

9 Croix d'Or 9

M
E
M
B
R
E
D
E
L
A
S
S
S



LACOSTE

la chemise

de sport

idéale

PRECURSA

Maillard frères

Fabrique d'articles en métal

1054 MORRENS VD

Toutes parties métalliques d'agencement
et piétements métalliques
pour meubles de salon

Nouvelle s.a. de
Charbonnages
Belges

11, rue de Cornavin Genève téléphone 32 58 04
Conduite de tous systèmes de chauffage
Tous les combustibles solides et liquides

"Le Roi" MENU
dès

4 fr. 50

BRASSERIE-RESTAURANT

M. et Mme E. MEISTER Membre de la SSS
13, rue des Rois
☎ (022) 26 17 67

TALON ACIER
TRICOUNI idéal,

pour tous usages,
dans tous terrains,
en toutes saisons,



mord et retient quand tout glisse

Recherche pour vous
tous les ouvrages
de spéléologie

LIBRAIRIE ROUSSEAU

36, rue J.-J. Rousseau
GENEVE

photo
publicitaire
et
industrielle

PHOTOGRAPHIE

J-P LEVET 8, rue Ch. Humbert GENEVE



Casques de
protection,
lampes frontales
pour la
spéléologie

Fournitures industrielles

Angst & Pfister SA

52, rue des Bains Tél 247362

BULLETIN DE LA SECTION DE GENEVE DE LA STE SUISSE DE SPELEOLOGIE

Rédacteur en chef : Jean-Jacques Pittard

Editeur-gérant : Pascal Ducimetière

Avec la collaboration du Comité de la SSSG

Administration : correspondance et échanges

"LES BOUEUX" - SSSG

9 Quai du Cheval-Blanc

CH- 1224 Carouge-Les Acacias

Abonnement : Suisse : 6 FS

Etranger : 7 FS

Le no : suisse : 2 FS; étranger : 2 FS50

Etranger : uniquement par virement postal international au CCP 12-7563 à Genève

Ce bulletin est envoyé gratuitement aux membres actifs de la section et aux membres sympathisants titulaires d'une carte numérotée de l'année en cours, vendue au prix de 10 FS

Reproduction partielle ou totale autorisée avec l'indication de l'auteur, de la page, et du no du bulletin.

La Rédaction décline toute responsabilité quant aux opinions émises par les auteurs, bien que les articles paraissant dans ce bulletin aient été contrôlés, dans la forme et dans le fond, en collaboration avec les intéressés. Le gérant-responsable se réserve le droit de refuser les manuscrits ou de demander leur modification.

Les auteurs sont priés d'envoyer leurs textes suffisamment à l'avance (au plus tard un mois avant la date de parution). Ces textes devront être dactylographiés sur format A4, avec interligne double et sur une face seulement. Les plans et les croquis devront être également présentés en A4, sur papier calque, à l'encre de Chine, et sous leur forme définitive.

Préciser le nombre de tirés à part à la remise des manuscrits.

S O M M A I R E

Editorial par Michel Delarue, Vice-Président	page	3
Procès-verbal de l'AGE du 19 9 67		4
À propos de la grotte de Balme par Serge Joly		5
Notre ennemi : Le froid souterrain par Jean-Jacques Pittard		8
Activités SSSG 1967		11
Camp spéléo-archéologique du Saix-Rouge par Georges Laurent		17
Recherches spéléologiques dans la chaîne du Bargy par Serge Joly		20
Liste des membres de la SSSG au 31 12 67		22
Mini-carnet		23
Liste du matériel SSSG au 31 12 67 par Edi Gsell		24
Communiqués divers		7 - 10 - 21

Il n'est pas rare de rencontrer, dans une revue économique, quelques traits d'humour; en l'occurrence celle que publie dans ses pages humoristiques la revue Transmondia (numéro de septembre-octobre 1967, article repris par le journal "La Suisse") sous le titre: " 15 moyens de saboter une organisation". Elle met en évidence tous les points propres à paralyser les efforts et le travail, souvent méconnu, des responsables d'une société, aussi petite soit-elle. Ces moyens, les voici :

1. Ne pas assister aux réunions et, pour le moins, arriver en retard.
2. Quitter la réunion avant qu'elle soit terminée.
3. Se taire aux réunions et donner son point de vue après en être sorti.
4. Aux réunions, voter toutes les propositions d'action et ne pas agir après en être sorti.
5. Après la réunion, accuser les dirigeants de l'entreprise de ne rien faire.
6. Ne pas participer activement aux mesures de réorganisation.
7. Au cours des séances, s'asseoir au bout de la table pour pouvoir bavarder avec son voisin.
8. Tout demander à l'organisation et ne rien lui donner.
9. Parler à chaque occasion de démissionner et demander aux autres cadres d'en faire de même.
10. Parler de coopération et ne coopérer jamais.
11. Ne jamais avoir de temps quand on nous demande de l'aide.
13. N'accepter aucune mission et critiquer ceux qui en acceptent.
14. Ne consacrer aucun temps aux commissions d'étude dont nous faisons partie.
15. Ne pas faire ce qu'on doit faire et donner aux autres des conseils sur ce qu'ils doivent faire.

C'est clair, c'est net, il est difficile d'en rajouter plus. Cette forme d'humour cache une grande part de vérité.

Avis donc aux partisans de "ces moyens". Lorsqu'un membre est atteint de gangrène, on l'ampute. C'est une méthode radicale, dur peut-être, mais nécessaire à la survie de tout l'organisme. Je vous laisse le soin de conclure.

Michel Delarue

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DU 19 9 67

Membres présents : 29 Excusés : 2.

Ouverture de l'AGE par Serge Joly à 20.35

1. Lecture du procès verbal de la dernière AGE par Larsen

2. Admissions : à l'unanimité : Duvôisin Pierre
Gautier André

Radiations : n/paiement des cotisations 1967 :
Roland Chapuis, Gérard Demartin, Eric Frieden
Jean-Claude Gozzelino.

Démission : Ernest Schmid. Il remercie encore tous ceux qui
ont fait dans le temps, équipe avec lui.

4. Congrès d'Interlaken : la société décide d'envoyer 2 repré-
sentants : Jacques Martini et Michel Delarue

5. Secours : après le dernier sauvetage au Seillon, la liste
n'étant plus à jour, une séance spéciale aura lieu
pour l'organisation des secours.

6. Local : le président annonce notre mise à la porte pour la
fin du mois. Plusieurs propositions à l'étude.

7. Secrétariat : lecture de quelques cartes postales et remer-
ciements, puis énumération de la statistique postale
de notre section, soit environ 1035 envois depuis
le 1er janvier 1967, dont le tiers pour les Boueux.

8. Divers : nous avons eu la visite du Spéléo-Club d'Avignon;
des contacts étroits seront établis.

fiche BRGM : un modèle simplifié sera mis à dis-
position des chefs d'expéditions, afin
de compléter le fichier de la Section.

liste des membres : paraîtra dans le prochain Boueux

prospection : renseignements à demander ou à envo-
yer par écrit à l'Administration de la
SSSG

Margotton : pour le 2 décembre.

Plans : Jacques Martini demande qu'ils soient envoyés
immédiatement à l'Administration de la SSSG

Pollution des eaux : Marc Nicod demande si quelque
chose a été envisagé par la Section. Le
Président répond qu'il a assisté à une
séance et que certains membres ont fait
circuler les listes.

L'assemblée est levée à 21 h 40. suit une partie récréative
fort appréciée

Une affaire qui fera jurisprudence

Le 7 septembre 1961, la SSSG, décida de siphonner le lac terminal de la grotte de Balme, commune de Magland. En quelques heures, l'eau était suffisamment descendue pour permettre de franchir cet obstacle. L'exploration s'avéra très facile - à part une barrière de concrétions qu'il fallut abattre - puis en quatre jours, 1620 m. de nouvelles galeries furent explorées et topographiées.

Devant la beauté de certaines galeries, les membres de la SSSG ont pensé qu'il serait possible de faire de Balme une attraction touristique. C'est pourquoi ils prirent acte de la découverte qu'ils avaient faite devant huissier, à Cluses, le 7 octobre 1961, se réservant la possibilité, en collaboration avec la commune intéressée, d'aménager la caverne et de l'ouvrir au public.

Le 8 octobre 1961, une entrevue eut lieu avec le maire de la commune de Magland, en vue de la protection de la cavité; l'autorisation de construire une porte à l'endroit adéquat nous fut accordée.

Un mur en béton interdisant l'accès à la nouvelle galerie fut donc construit les 26 et 27 octobre. Malheureusement il ne résista pas aux assauts d'un spéléologue de Cluses! Peu après une porte en béton armé fut mise en place, avec un panneau expliquant les raisons de la fermeture et indiquant le lieu où le visiteur, désireux tout de même d'admirer la grotte, devait s'adresser pour obtenir satisfaction. A son tour, et malgré les raisons de la fermeture, cette porte fut totalement détruite. Sans se décourager, la SSSG établit alors une fermeture en acier de 10 mm, avec un système de commande invisible, fermeture qui subit le même sort que les précédentes. Cet exploit fut réalisé par un groupe de spéléologues d'Annecy qui en même temps, siphonnèrent le lac, ouvrant ainsi le passage à la nouvelle partie de la cavité. Bien vite la chose fut connue des amateurs de cristaux qui, en quelques semaines, se livrèrent à une mise à sac en règle, ne laissant rien échapper à leur razzia !

pilastres de 20 cm de diamètre et de 60 cm de haut (on en comptait une vingtaine dans le siphon), stalagmites, stalactites, draperies, bords de gours, tout cela dans un but lucratif bien entendu.

C'est un spéléologue de Nyon (Suisse), qui par téléphone, nous a avertis que des cristaux provenant de la grotte de Balme étaient en vente à la Bourse aux cristaux d'Aitdorf, sur deux stands avec des photos de la cavité à l'appui. Scandalisé par cette vente, la SSSG avertit immédiatement la commune de Magland qui organisa aussitôt une réunion en vue de prendre des dispositions. Il fut décidé qu'une porte extérieure serait scellée et qu'une plainte serait déposée, le tout à la charge de la Commune.

Après une longue enquête, menée tant en Suisse qu'en France, la police mit la main sur neuf personnes, toutes de nationalité suisse, mais n'appartenant à aucun club spéléologique. Le vendredi 27 octobre, les coupables comparurent devant la Cour Correctionnelle de Bonneville dans un débat où la Commune de Magland se porta partie civile pour une somme de 400.000.-- FF et la FFS pour le F symbolique.

Voici le jugement :

- Edwin K. 2000 fr d'amende
- Jean-Pierre C. 1500 fr. d'amende
- Max C. 1000 F d'amende
- Michel V. 500 F d'amende
- Bernard P. relaxé sans peine, ni dépens

Condamnés par défaut :

- Louis M. 4 mois de prison 4000 F d'amende
- Willy B. 3 mois de prison 1500 F d'amende.
- Rolf W. 1 mois de prison 200 F d'amende.

Pour la SSSG, le verdict est normal, mais il est à relever néanmoins quelques faits peu incompréhensibles.

I Que le conseil communal de l'époque, malgré nos visites avec plan et photos de la cavité partie nouvelle, se désintéressait complètement de sa protection, nous laissant le soin de l'assurer. Lors de notre visite à la Mairie pour situer le parcours de la cavité sur les plans cadastraux, on s'est contenté de nous remettre la clef de la Mairie et à nous de nous débrouiller.

Par contre, une fois les déprédations commises, la grotte était surveillée jour et nuit soit par la gendarmerie, soit par les membres du Conseil Municipal...

S'il en avait été ainsi dès nos premières démarches, on en aurait évité la mise à sac.

II On a condamné à Bonneville des personnes pour déprédations; c'est bien; mais comment se fait-il que les responsables du bris des portes n'ont pas été inquiétés alors que pour nous il y a que deux faits répréhensibles : effraction et vol.

III Pourquoi, malgré tout son travail effectué pour protéger la grotte, la SSSG s'est-elle vue interdire - très poliment d'ailleurs - l'entrée de la cavité, alors que les casseurs de porte d'Annecy ont été autorisés à poursuivre l'exploration

Serge Joly
Président de la SSSG

SOS SOS SOS : MESSAGE URGENT :
NOUVEAU LOCAL - STOP - 9 QUAI DU CHEVAL-BLANC - STOP -
1227 CAROUGE-LES ACACIAS - STOP - BESOIN URGENT D'UN
CALORIFERE A MAZOUT - STOP - PRIX A CONVENIR - STOP -
RADIATEUR ELECTRIQUE - STOP - PRIX A CONVENIR - STOP -
CUISINIERE ELECTRIQUE OU A GAZ - STOP - PRIX A CONVENIR -
RENSEIGNEZ-VOUS AUTOUR DE VOUS - STOP - ESSAYEZ DE LES
AVOIR AUX CONDITIONS LES PLUS INTERESSANTES - STOP -
REPONSE A ENVOYER AU NOUVEAU LOCAL - STOP - VIENDRONS
PRENDRE LIVRAISON A DOMICILE - STOP - MERCI D'AVANCE
- STOP - LE COMITE DE LA SSSG - STOP -

par Jean-Jacques Pittard

Lors d'explorations dans des grottes parcourues par des ruisseaux, il arrive fréquemment que les spéléologues doivent se mettre à l'eau pour passer sous des voûtes et même parfois plonger pour traverser des siphons. Il est fréquent aussi de descendre dans des gouffres ou à les remonter avec la désagréable compagnie d'une cascade ...

Or, et en particulier pour des individus peu entraînés, une action prolongée de cette eau froide peut être dangereuse pour la vie. Il en est de même pour les explorateurs trempés qui doivent rester longtemps dans une caverne humide, froide, traversée par un courant d'air glacé.

Plusieurs cas mortels ont été signalés, notamment en Angleterre où ils ont fait l'objet d'études approfondies. Ce fut, par exemple celui d'une jeune fille de 17 ans entrée avec une équipe de spéléologues dans le gouffre de Longwood Swally à 13 h 45. Les explorateurs, immédiatement trempés, décident après une heure d'exploration, de revenir à la surface. Ce retour fut ralenti par le fait qu'un participant s'était foulé le pied. Vers 16 h 30 on doit se hisser sous une cascade dont la température était d'environ de 6 ° ... La jeune fille engourdie par le froid n'arrive pas à monter ! Alertée, une équipe de secours arrive à 17 h 15 près de la victime inconsciente qui meurt un quart d'heure plus tard : une heure à peine s'était écoulée depuis que son état était devenu inquiétant...

Cette dramatique histoire, rapportée par le "Bulletin d'Information de la Fédération Spéléologique de Belgique et de la Croix-Rouge Belge", doit mettre en garde les personnes sensibles au froid humide.

On connaît bien le mécanisme qui permet au corps humain de résister au froid. La température interne est de 37° environ, mais la température externe, celle de la peau, varie avec le climat : lorsque le froid agit sur l'individu, les vaisseaux sanguins voisins de la surface se contractent, ralentissant ainsi la circulation, empêchant de cette manière que le sang refroidi à la périphérie vienne rafraîchir trop vivement l'intérieur.

Dans le cas contraire, s'il fait trop chaud, le sang fonctionne également comme régulateur thermique : les glandes sudoripaires émettent de la sueur qui en s'évaporant produit un abaissement de la température à la surface du corps. Les vaisseaux capillaires s'ouvrent, permettant ainsi au sang de venir "prendre le frais" dans les tissus extérieurs.

Lorsque la peau s'est considérablement refroidie, l'organisme essaie de lutter en déclenchant le frissonnement : ces frissons produisent de la chaleur équivalente à celle obtenue par un exercice physique soutenu. De cette manière, le corps peut se défendre pendant une assez longue durée, variable naturellement selon les individus.

Si la réfrigération s'accroît, la mort peut s'en suivre.

L'hypothermie, c'est à dire l'action des basses températures sur la vie humaine, a été étudiée par de nombreux spécialistes. En 1946, Molnar, dans un travail sur les marins naufragés, a montré que personne ne survivait à une immersion de plus de deux heures à 6° ou cinq heures à 13° (il y a survie pour des périodes indéfinies à des températures supérieures à 21°).

Le Dr. Olivier C. Lloyd, professeur à l'Université de Bristol, se penchant sur les cas de spéléologues morts de froid en G.-B., donne d'utiles renseignements sur le réchauffement de sujets très refroidis. Si ce réchauffement est lent, la période de frissons reprend, mais accompagnée de douleurs intenses et on constate une curieuse baisse de la température interne atteignant une limite dangereuse, ce qui explique le décès de naufragés qui meurent après leur sauvetage ! Cette baisse est due au fait que les vaisseaux superficiels s'ouvrent : le sang arrive vers la peau glacée et s'y refroidit. L'auteur propose alors de réchauffer le malade le plus rapidement possible, dans un bain chaud : les tissus de surface soumis à une température de plus de 40° ne sont plus à même de refroidir le sang qui y arrive, ce qui permet également de réduire considérablement la période si douloureuse du retour du frissonnement.

Aucun produit ne peut apporter ^{de} l'aide à un malade trop fortement réfrigéré. L'alcool est nocif et le sucre inutile : en effet, la teneur de ce dernier a déjà augmenté dans le sang car les muscles ne sont plus en état de l'utiliser...

Le professeur Lloyd estime qu'un spéléologue en voie de réfrigération doit en attendant les secours, conserver une certaine activité, celle-ci étant égale à celle d'un tremblement interne, mais cela n'est pas toujours possible... " Si après un sauvetage, le sujet n'est plus complètement conscient et que sa température soit tombée en dessous de 32°, le seul moyen vraiment efficace de le sauver est de le plonger le plus rapidement possible dans un bain chaud ".

On comprendra sans peine que cette thérapeutique ne soit pas toujours facile à appliquer, la plupart des grottes étant situées bien loin des installations nécessaires ; Dans ces conditions, les spéléologues doivent prendre les mesures utiles pour prévenir de telles réfrigérations : emploi de vêtements isothermiques, maintien de l'activité musculaire et surtout interruption immédiate de l'expédition si l'on constate qu'un participant ne résiste plus au froid...

x x

Cotisation 1968 :

Ne vous inquiétez pas si le trésorier ne vous a rien envoyé pour 1968. Comme un nouveau tarif a été trouvé, le Comité a décidé lors de sa dernière séance de proposer à l'AGA une augmentation de la cotisation, ceci pour payer une partie du loyer. D'autre part nos charges administratives augmentent au rythme des autres augmentations : taxes postales notamment. Dans toutes les sociétés, les cotisations ont soit déjà augmenté ou sont en passe d'être augmentées. Il va de soit que l'ouverture d'une cantine ne remédiera que partiellement le problème du loyer.

Peu de spéléologues sont poètes...

En lisant des récits d'exploration souterraine, on peut remarquer, avec un certain amusement, le manque d'inspiration poétique de certains spéléologues qui ont emprunté à la charcuterie les termes nécessaires à une nomenclature minéralogique nouvelle. C'est ainsi par exemple que ces spéléologues-épiciers ont vu sous terre que des "piles d'assiettes", des "jambons", des "groins de cochons", des "macarons", et même des "spaghettis" ou encore des "tranches de lard"...

ACTIVITES SSSG 1967

- 11 -

- janvier : 16 : grotte de Mégevette : visite :
Jenny, Jageux, Vigny J
- février : 13 : grotte de la Bouna : visite :
Jenny, Vigny M.
- mars : 12 : Rocher Blanc Onion : exploration
M. Dolarue, P. Larsen, P. Ding
- 12 : Rocher de la Dionaz : prospection :
découverte d'un abri sous roche en 3 parties
inintéressant.
P. Ducimetière, A. Zosso, E. Gsell
- 19 : Source du Risse Mégevette : remontée d'une
cascade pour atteindre l'orifice d'une
petite cavité d'où sort une cascade. Il
s'avère être une résurgence d'une infiltra-
tion de 60 m au dessus presque en surface.
inintéressant.
Zosso, Ducimetière, Ding
- 24-26 : Grotte du Saix-Rouge : essai de remontée
au mât dans la salle terminale. Le mât
s'étant voilé lors du portage, il ne peut
être mis en place.
P. Ducimetière, A. Zosso, E. Gsell, P. Ding
- avril : 2 : Grotte du Saix-Rouge : topographie de 60 m
de galerie.
P. Ducimetière, E. Gsell
- 15-16 : Niflon : exploration de deux cavités : 40
et 15 m
Bellevaux : exploration d'une cavité :
glacière : P. 10 m dév. 40 m
P. Ducimetière
- 1 : Scillon : visite : Jenny, Vigny J
- 22 : Archamps : visite : Jenny, Vigny J
- 1 : Grotte de la Cascade : Môtiers NE
exploration complète, tentative de plongée
dans le siphon terminal de la galerie de
la Cavé, sans succès.
Bezans de Longcaigue : Buttes NE : reconnais-
sance. Faute de matériel .
P. Aeschlmann, sa femme et E. Lemaire

2 : Bellovaux : prospection :
rien à signaler :
P. Aeschlimann, E. Lemaire, A. Zosso

Mai : 11 - 14 : gouffre du Petit-Pré : tentative malheureu-
sement vaine à causes des circonstances
atmosphériques. Une équipe de 3 hommes est
descendue à -41. Visite d'Audétat et de S.
Joly.
E. Gsell, JM Leuba P. Aeschlimann Et A-M.
Aeschlimann.

GAS. Anvers : E. Lemaire, S. Maquet et
D. Amey

14 : Aven de la Morne : topographie explora-
tion visite,
Grotte de L'huis : exploration
Cerutti, Jonny, Vigny, Joyeux

21 : Stella-Marc : 1 ère expédition :
exploration jusqu'au bout du méandre,
découverte d'un 3e puits de 12 m.
P et AM Aeschlimann, Edi Gsell, G et A
Laurent, JM Leuba.

28 : Stella Marc : 2 ème expédition : topogra-
phie. Descente du puits de 12 m et nouveau
puits sondé à 50m.
P. et AM Aeschlimann, E. Gsell, Christian,
P. Larsen, P. Ducimetière

Juin : 3-4 : Stella Marc : 3e expédition : exploration
topographie : exploration du dernier puits
arrosé. côte atteinte sur fissure verti-
cale impénétrable - 124
P. et AM Aeschlimann, F. Le Comto, JC Cusin
P. Ducimetière, M. Delarue, C. Witschard,
P. Larsen, PH. Maget,

11 : Seclison : exploration :
M et P. Delarue, E. Gsell, R. Chapuis.

17 : Saix-Rouge : exploration et topographie
exploration au nât d'un petit réseau
débouchant dans la voute de la grande
diacèse. Fin de la topographie :
P. Ducimetière, P. Delarue, E. Gsell

- juillet : 1-2 : grotte du Maquis : expédition touristique.
F. Le Comte, Ch. Witschard, P. et A.-M. Aeschlimann., E. Gsell, M. Regazzoni, J.M. Leuba, B. Pugin, St. Maquet, Bernard ...
- juillet : 9 : La Motte : prospection :
P. Larsen, L. Georges, E. Gsell, G. Favre
- 10-15 : Saix-Rouge : fouilles et prospection :
(voir rapport anecdotique dans ce Boueux)
P. Ducimetière, G. Laurent.
- 15-16 : grottes du Salève : visite
E. Gsell, D. Branz, Eric et Charly
- 29- au : Niflon, Semand : prospection, exploration:
- août : 1 : Bois du Viret : situation de 12 gouffres-glacières; exploration complète des BV 1 à 3, partielle des BV 4 - 5 - 9, complète du BV 8.
Prospection du plateau lapiazé de Niflon d'en bas à Niflon d'en haut, exploration de plusieurs failles sans difficultés mais profondes de 20 m par endroits, exploration de 2 glacières de 12 m de profondeur. Il reste à faire les hautes parties lapiazées.
Semand : reconnaissance d'un petit gouffre vite obstrué.
Rocher de Niflon : exploration d'une résurgence rapidement impénétrable.
- 6 : Grotte glacée d'évolène : visite
Jenny et Vigny J.
- juillet : 10 : Lac de Flaine, Grande Cave : exploration et prospection
P et AM Aeschlimann, Ch. Mallet
- août : 13 : Grotte de Balme : exploration en compagnie d'un délégué de la commune de Magland.
- 10 : Platé : prospection : exploration de 8 gouffres de 10 à 35 m
Abbé van Ceunebrock, P Aeschlimann + 3 moniteurs du collège Stella Marq

- août : 13 : Gouffre du Gai : Bellevaux : exploration
P. Larsen, E. Gsell, G. Favre, Ph. Linn,
A. Prette.
- 20 : Niflon : prospection des rochers, côté
gauche : P. Larsen, G. Laurent, P. Ding,
M. Delarue, E. Gsell
- 26 : Niflon : prospection côté droit :
P. Larson, G. Laurent, E. Gsell, M. Sch-
mied, J. Messavilla
- juillet : 7 : grotte de La Diau : exploration : W.
Rudolf, D. Ramaciotti, J.-C. Cusin.
visite interrompue au dessus du premier
lac, par manque de matériel, des pitons
étant maintenant nécessaire pour atteindre
le réseau supérieur (ou au mât d'escalade)
Les échelles fixes ayant été enlevées.
Sont-elles en revision
- 23 : Mégevette : entraînement :
Ch. Mallet, P et A.-M. Aeschlimann
- septembre : 3 : Rocher Blanc : visite et exploration :
E. Gsell, Ph. Linn, A. Prette + père de
Linn
- 3-4 : Seillon : sauvetage : les membres de la
SSSG ont été appelés vers 22 h, à 23 h 15
très exactement, deux membres après avoir
dépassé la colonne de secours du Salève,
atteignait la grotte. 1/4 plus tard, ils
rejoignaient une équipe de 3 sauveteurs,
amis de la victime, au Grand-Pas. Le
rescapé était atteint 5 minutes plus tard
dans la première salle après la châtière
verticale. Les sauveteurs et le rescapé
sortaient à 0 h 30 de la grotte.
Etaient présents, 10 membres de la SSSG
- 8 : BV 4 : exploration complète du puits droit
- 95 m; les 50 m du bas sont entièrement
glacés.
- 9-10 : Saix Rouge : visite : E. Gsell, J. Duvoisier

- septembre : 17 : BV 10 : 1ère expédition : exploration jusqu'à - 60 m env, P, Larsen, E. Gsell, Ph. Linn, A, Prette G. Favre.
- 24 : BV 10 : 2ème expédition : exploration jusqu'à - 90 m env. P. Larsen, A, Prette, Ph. Linn, E. Gsell
- 24 : Jujurieux : Pugin Bernard Favre Gérauld Messavilla J, photographie.
- 14 : Bouna : visite : Jenny Jacques, Vigny Jean
- 28 : Solaizon : prospection : Jenny, Vigny J Cerutti.
- octobre : 1 : BV 10 : 3ème expédition : exploration, topographie. Exploration jusqu'à - 110 m P. Larsen, A. Gautier, J.-M. Leuba, E. Gsell, Ph. Linn, A. Prette.
- 7-8 : BV 10 : 4ème expédition : exploration : découverte après élargissement d'une châtière (dégagée par-dessous) d'une nouvelle galerie fortement éboulée, aboutissant dans une petite salle 4/10 à -120 puis nouveau puits de 40 m. Après une légère escalade, la galerie continue jusqu'à - 180 m env, arrêt faute de temps disponible : SSSG : P. Larsen, B. Pugin, A, Gautier, P. Ducimetière, M. Regazzoni + 2 membres du groupe spéléo d'annemasse,
- 7-8 : Mieussy : 1ère expédition : siphonnage avec pompe : F. Le Comte, M. Delarue, A. Zosso, G. Mottaz, Ph. Jaunin.
- 14-15 : BV 10 : 5 ème expédition : exploration : Larsen P, A. Gautier, B. Pugin, J.C. Cusin + 2 participants du groupe spéléo D'Anne-masse (SCASE) cote atteinte : + 20 et - 215 : 235 m de dénivellation.

- octobre :
- 14-15 : Mieussy : 2ème expédition :
F. Le Comte, M. Delarue, P. Le Comte,
E. Gaeil, J.-M. Leuba, A. Zosso, G. Mottaz,
J. Duvicisin.
après 6 h 1/2 de pompage, la voie est libre
mais les espoirs sont maigres, la suite
se perd dans la voûte 30 à 40 m de remontée
- 15 : Solaizon : exploration d'un gouffre, sem-
blant inexploré, parcouru jusqu'à - 35 m.
exploration interrompue faute de matériel
au-dessus d'un puits de 15 m. L'entrée
dans une faille très étroite, se trouve à
quelques dizaines de m de la Tanne au
Diable.
P. Aeschlimann et son groupe.
- 22 : sortie des sympathisants : agréable sortie
très bien préparée par Frédéric Knuchel
Après une courte halte en face du gisement
préhistorique du pont des Douattes, com-
mentée par Georges Amoudruz, une visite
à nos risques et périls des gorges du
Fier : le sentier étant en réparations,
plusieurs planches manquaient par endroits,
mais aucun ne tomba de 30 m de haut...
Puis apéritif et visite à la grotte de
Bange, cavité rapidement visitée, notre
appétit essaya de se satisfaire à un relais
dans le massif des Bauges où vers 5 h de
l'après-midi, après un rapide coup d'oeil
sur l'extraordinaire panorama à 1704 m
(le point le plus haut du massif) le retour
se passa sans histoire jusqu'à Genève.
- 28-29 : Mieussy : 3e expédition :
galerie supérieure et désobstruction de
deux semblants d'entrées :
F. Le Comte, M. Delarue, P. Le Comte, E.
Gaeil, J. Messavilla, J.-M. Leuba

CAMP SPELEO-ARCHEOLOGIQUE DU SAIX-ROUGE DU 10 au 14 juillet 1967
Rapport anecdotique par Georges LAURENT

Nous quittons Genève, lundi matin 10 juillet vers 7 h 30. Sous un ciel de canicule, qui invite les spéléologues à l'aventure. Nous nous arrêtons 1 h après à Onion, pour le ravitaillement, pour vivifier notre ardeur au travail. Puis nous traversons Mègevette où nous nous arrêtons à la ferme des Dudars. C'est le fils aîné âgé de 16 ans, qui s'occupe de tous les travaux. Ce sera également lui qui nous conduira en motoculteur Motocaccio au Camp de Base. Comme par hasard, les Dudars sont d'origine fribourgeoise.

Nous les trouvons affairés autour du motoculteur en panne. Pascal regarde le moteur : il manquait une bougie. Il en prend une de réserve dans sa voiture et le moteur repart de bon cœur.

Nous accrochons le motoculteur au char à pont, (Nous prenons celui du fumier, qui a l'avantage d'être moins long, donc plus apte au chemin à jeep que nous ^{allons} suivre). Nous avons au moins l'avantage d'être parfumé économiquement et agréablement, ce qui nous donne une première impression des vapeurs de l'alpage... Le matériel installé, ainsi que nous nos instruments de fouille obligeamment prêtés par nos amis Heiler et Pittard, nous sommes prêts au Départ....

Le motoculteur est vraiment un engin extraordinaire; quittant la route sinueuse, aux virages trop brusques, nous montons en ligne droite à travers champs remontant des pentes de 60 %. Après une montée sans histoire, à part quelques virages à prendre en plusieurs fois, de temps à autre, surplombant le vide, nous arrivons tranquillement au Chalet de Monsieur Marcel Decoux, situé sur le Crêt des Boeufs. à proximité de l'alpage de Labray où nous pourrons nous ravitailler en beurre, fromage, lait et oeufs fournis par la famille Bron dignement représentée par leurs deux charmantes bergères.

Le camp de base installé, nous partons vers la grotte pour ouvrir le chantier de fouilles. Pascal installe le quadrillage au lieu déterminé par l'autorisation enfin accordée. Après déjà 1 heure de fouille, nous trouvons des côtes, des tibias, une demi-machoire et des canines d'ours brun vieux d'environ 300 à 400 ans.

Puis plus rien, il se fait tard, nous prenons des échantillons de terre, nous reportons sur le journal de fouille l'emplacement exact des matériels recueillis et le sens dans lequel nous avons découvert ceux-ci. Ensuite Pascal prend quelques photos. Nous rentrons fatigués, mais contents en espérant demain, trouver un squelette entier...

Le lendemain, pour ne point perdre de temps, nous prenons le pique-nique avec nous. Chemin faisant nous faisons de minobolucis projets sur notre avenir d'archéologues...

Sitôt arrivés, nous nous mettons au travail comme la veille. Chaque fois qu'on descend de 30 cm, nous prélevons un échantillon de terre, chaque fois que nous déterrons un os, nous le nettoyons délicatement à l'aide de brosses et de pinceaux. Puis nous le marquons selon la couche fouillée et le carré. A la fin d'une couche, nous replaçons les objets et Pascal prend un cliché. Tout d'un coup, plus rien. Le sol devient terriblement caillouteux, d'énormes blocs entravent notre travail. L'amoncellement de blocs devient dangereux, nous sommes à 1 m. 20 de profondeur, nous n'avons pas de matériel d'étayage, d'autre part une dalle de pfond de 2 m2 serait à déplacer. Nos efforts demeurant vains, nous décidons d'arrêter la fouille; il est 18 h.

Le matériel rangé, nous quittons les lieux avant de risquer de devenir des ossements célèbres pour les chercheurs des prochains millénaires....

Après une glissade douloureuse, je quitte ces lieux avec un souvenir bien bas ...

Mercredi matin, nous partons prospecter sur le Bémant : très sportif tant dans les paturages que dans les rochers, complètement lités, inclinés à 50 % et entièrement pourris : Pascal en profite pour me faire une démonstration d'hydroglisseurs sur feuilles mortes, expérience concluante, les arbres tiennent pas trop mal, et le chapeau a voltigé encore 20 m plus bas....

Après avoir vainement cherché la tanne à Béman, qui se ble recouverte par une coupe de bois, nous passons chez Thérèse, bergère au 400 moutons. Durant 8 mois, vivant seule avec ses deux chiens, un gourdin de taille respectable et son transistor et paraît-il un fusil bien caché ...

Le soir Pascal répare un transistor, ce qui nous donne droit à

deux verres de marc du pays. Nous apprenons à la même occasion que trente moutons ont disparu. Pascal décide d'aider la bergère à retrouver ses égarés. Jeudi matin, Pascal me propose de faire un peu d'ordre. Il a un trait de génie : brûler nos ordures dans la cheminée. Malheureusement le revêtement étant en bois, la cheminée prend feu : "Georges, le feu" . Vite j'accours et je vois les planches du foyer en feu, elles sont retirées dehors et toute l'eau disponible est jetée sur le feu, qui s'éteint heureusement assez rapidement. Nous avons eu chaud.

- Cela me rappelle un bon souvenir que j'ai eu avec Jean-Louis Christinat et Jules Pellaton, en se rendant au gouffre Antoine (Mont-tendre, Jura vaudois), en plein hiver et qu'en voulant nous réchauffer au pied d'un arbre au milieu de la forêt, le sapin prit feu. Nous eûmes également la chance de l'éteindre assez rapidement.

Aujourd'hui jeudi, je décide d'aller aux champignons, tandis que Pascal traverse deux vallées en cherchant les moutons et arrive au dessus du plateau de Semanz.

Le soir le ciel s'assombrit, de lourds nuages passent au-dessus de nous, annonçant l'orage, tandis que les dernières heures du soleil couchant disparaissent derrière les Voirons, baignant notre beau Léman de ses derniers rayons rougeoyants. En regardant les rochers de la Motte, je ne puis m'empêcher de penser à CF Ramuz en voyant les hauteurs tourmentées disparaître dans la nuit...

Vendredi on se laisse aller à un doux farniente, nous décidons de partir en prospection en début d'après-midi. La pluie se mettant à tomber, nous rentrons au chalet. Le soir nous fêtons le 14 juillet en bonne compagnie, comme il se doit. Samedi matin, Phocbus étant absent, peut-être en vacances ; nous faisons les sacs et descendons à pieds à Mégevette. Pascal viendra un autre dimanche rechercher le matériel avec le motoculteur.

Nous arrivons à Genève en début d'après-midi sous un ciel d'été...
Expédition terminée

RECHERCHES SPELEOLOGIQUES DANS LA CHAÎNE DU BARGY

2e partie

par Serge Joly

Flanc NW du col d'Encrena à la vallée d'Entremont :

1. Grotte de Mollesule : 919 750 / 120 800 / 1560
explorée en 1965 par la SSSG :
dév. 650 m env. P : + 2 / - 140
2. Résurgence des Arjules : 914 350 / 118 200 / 850
explorée en 1958 dév. 50 m
résurgence probable du Lac de Lessy, situé à 3 km en val d'oiseau, galerie descendante, après 30 m une désobstruction fut nécessaire pour continuer l'exploration qui se termine 20 m plus loin par un siphon.
3. Résurgence des Rgnards : coord : 913 900 / 117 500 / 785
explorée en 1956 : dév. 110 m
résurgence du flanc NW du Bargy, galerie en forte pente aboutissant après 110 m à un siphon à - 19 m
4. Résurgence des Etroits : 915 250 / 11 700 / 860
explorée en 1964
résurgence dans le lit du Borne provenant probablement du Mont La Cha, débit en période de crue : 1200 l/sec

Région du Paradis :

47. Gouffre de 6 m : 915 250 / 117 500 / 1550
exploré en 1964
48. Gouffre de 8 m : 915 150 / 117 600 / 1590
exploré en 1964

Flanc SE de la Pointe du Midi à la Vallée d'entremont

Pic du Jallouvre :

38. Gouffre de 18 m : 919 400 / 118 700 / 1930
exploré en 1960
39. Grotte de 10m : 919 240 / 118 850 / 2040
explorée en 1960
45. Grotte de 15 m : 919 100 / 118 900 / 2100
explorée en 1960

Combe de Balafrasse :

40. grotte de 10m : 920 160 / 119 360 / 1950
explorée en 1960

- 41. Gouffre de 30 m : 920 54 0 / 119 200 / 1750
exploré en 1960
- 42. Gouffre de 12 m : 920 220 / 119 340 / 1920
exploré en 1960
- 43. Gouffre de 10 m : 920 260 / 119 300 / 1900
exploré en 1960
- 44. Gouffre de 20 m : 920 640 / 119 380 / 1770
exploré en 1960

Roc de Charmieux :

- 49. Gouffre de 10m : 916 300 / 115 750 / 1690
exploré en 1964

Roc des Tours :

Plusieurs petits gouffres de 3 à 7 m

* * * * *

L'Editeur-gérant communique :

A la suite d'un surcroît de travail, il ne lui est plus possible de taper tous les stencils du bulletin. Quelles personnes, membres ou non de la SSSG, seraient-elles d'accord de lui en taper, de temps à autre ?

Il s'agit bien entendu d'une aide bénévole, ceci pour permettre une parution régulière de votre bulletin,

Les personnes qui seraient d'accord de l'aider, sont priées de se faire connaître soit verbalement soit par écrit, à l'adresse du nouveau local.

D'avance merci !

LISTE DES MEMBRES ACTIFS DE LA SSSG AU DECEMBRE 1967

1	AF CHLIMANN Pierre	6 ch Chaumont	1232 Confignon	8	78	46
2	ALBANESI Carlo	12, Av de Genève	01-Divonne-les-Bains/ Ain			
3	AMOUDRUZ Claude	14 rue de l'Arquebuse	1200 Genève	24	56	46
4	AMOUDRUZ Georges	14 rue de l'Arquebuse	1200 Genève			
5	ARNAUD Claude	111, rue de Lausanne	1200 Genève	32	37	43
6	BERGER Pierre	52b ch, Ed Sarasin	1218 Grand-Saconnex	333638		
7	BOUJON Jean	2 rue Benjamin Franklin	1200 Genève	33	73	09
8	BURI Emile	6 Av de France	1200 Genève	31	26	25
9	BURI Marcel	22 Av. William Favre	1200 Genève	36	28	97
10	BURKALTER Louis	53 rue de la Terrassière	1208 Genève	35	11	50 (44)
11	BURRI Jean-Paul	25 rte de Genève,	1200 Genève	35	60	97
12	CHATELAIN Lucien	22 Av. William Favre	1200 Genève	36	25	97
13	CHRISTINAT J.-L.	c/o Albanesi				
14	CONSTANT Pierre	14 rue de l'Arquebuse	1200 Genève			
15	CUSIN Jean-Claude	3 rue de l'Aubépine	1200 Genève	35	60	02
16	DELARUE Michel	31 Bd de la Cluse	1200 Genève	26	19	05
17	DEVAUD Charles	Gd Hôtel Léopold II	Elisabethville Congo			
18	DE GALLATIN Chs-Henry	9-11 pl de la Fusterie	1200 GE	24	32	10
19	DING Pierre	19 rue de l'Avenir	1207 Genève			
20	DUCIMETIERE Pascal	41 rue St-Joseph	1227 Carouge			
21	DUMONTHAY Jean	60 av de Frontenex	1200 Genève	35	28	28
22	DURAND Charles	23 rue du Maréchal Leclerc	Golbey France			
23	DIVOISIN Jacques	ch de Malagny	1294 Genthod			
24	FURRER Jean	Garage du Mandement	1242 Satigny	587	26	88 11
25	GALLAY François	73 rue des Vollandes	1207 Genève			
26	GAUCHAT Michel	24 rue Plantamour	1200 Genève	32	66	95
27	GENEVAND Fernand	2 Bd Jacques Dalcroze	1200 Genève	24	24	01
28	GAUTIER André	2 ch. de Vincy	1202 Genève	33	43	98
29	GSELL Edic/o F. Le Conte	66 Av du Lignon	12 Aire	45	56	57
30	GYSI Fritz	40 rue Peillonex	1225 Ch. Bourg			
31	HOILER Gérald					
32	HOBEGGER Robert	21 ch de Conches	1224 Chêne-Bougerie	36	5279	
33	JAUNIN Philippe	16 place des Augustins	1205 Genève			
34	JENNY Jacques	36 ch des Pâquerettes	1213 Petit-Lancy	33	96	68
35	JOLY Serge	74 rue de Genève	1225 Ch. Bourg	36	19	37
36	KNUCHEL Frédéric	4 rue dus Vieux-Moulin	1213 Onex			
37	LARSEN Patrick	41 Av du Gros-Chêne	1213 Onex	24	49	40
38	LAURENT GEORGES	6 ch de la Mairie	1294 Genthod			
39	LEUBA Jean-Marc	31 rue du Village	1294 Genthod	8	43	65
40	LE COMTE Ferdinand	23 Bd de la Cluse	1205 Genève			
41	LEVET Jean-Paul	10 ch Calabry	1233 Bernex	8	78	47
42	MARTINI Jacques	14 rue Dancet	1200 Genève	25	40	85
43	MEISTER Ernest	13 rue des Rois	1200 Genève	33	63	71
44	MEYER Gert	48 rue des Bains	1200 Genève			
45	NICOD Marc	70 rte du Pont-Butin	1213 Petit-Lancy	43	85	64
46	NIEDEROEST Jean-Pierre	5 rue Carteret	1200 Genève	34	18	66
47	PELICHET André	1'Argilière	1260 Nyon	61	49	18
48	PELLATON Emile	216 rte de Ferney	1218 GrB Saconnex			
49	PELLATON Jules	28 rue du Vieux-Billard	1200 Genève			
50	PERNET Gabriel	10 ch de la Rétuelle	1242 Meinier	52	25	22
51	PITTARD Jean-Jacques	La vorze	Chens-s/Léman Hte Savoie			
		36 Av Eugène Pittard	1206 Genève	36	90	71
52	PORCHET René	11b rue de la Flèche	1200 Genève			
53	PORCHET Micheline	11 b rue de la Flèche	1200 Genève			

54	PUGIV Bernard	33 ch des Pâquerettes	1213	Genève	42	63	92
55	REGAZZONI Michel	48 1 rue du Devin du Village	1200	Genève	44	62	89
56	ROSTIN Pierre	17 rue des Hâtoirs	1200	Genève	44	40	84
57	ROLFO Joseph	49 ch du Village	1214	Genève	40	94	23
58	SIMON Guy	97 rto de Jarugé	1200	Genève			
59	WIPSHARD Christian	(en congé)					
60	WITPA François	19 rue de Lausanne	1200	Genève	32	55	14
61	ZELNER Gustave	111 "Des Bains" 12 ch de la Cour	1200	Genève	42	30	11
62	ZOSSO A. Pierre	17 rue Vaillant	1211	Genève	45	36	11
63	MORPHE Gilbert	9 rue Montebello	1200	Genève			

Des changements d'adresses auront lieu au cours de chaque parution des Notes.
Veuillez donc, avoir l'obligeance de nous communiquer tout changement d'adresse, ou de téléphone et d'adresse électronique.

Administration de la
Société Suédoise de Spéléologie
Section de Genève
Bâtiment du Cheval Blanc
1217 Genève/Anc. Académie

MINI-CARNET :

La nécropole : En souvenir du professeur Eugène Milard qui fut pendant longtemps membre d'honneur de la SSG, du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève et le Conseil Administratif de la Ville de Genève, ont décidé de donner le nom d'Eugène Milard à l'actuel chemin des Cottages où habitait ce grand savant, commandeur de la Légion d'honneur.
Né à Genève le 3 mars 1867, mort à Genève le 17 mai 1952, cet homme éminent fut professeur de 1916 à 1949 de la chaire d'anthropologie de notre Université et directeur du Musée d'Ethnographie de notre ville (1901-1951). Il avait reçu le grade de docteur "honoris causa" des universités de Lausanne, Dale, Paris (Sorbonne) et Bruxelles. Et concernant tout particulièrement sur cavernes de la préhistoire il a été nommé membre d'honneur de notre société en 1936.

Fiançailles : votre éditeur-gérant a le plaisir de vous annoncer que ses fiançailles avec Mademoiselle Jeanne Jacquelin, célébrées dans le courant du mois de décembre,

LISTE DU MATERIEL DE LA SSS-GENEVE

- 24 -

communiquée par Edi Gsell, chef du matériel SSSG

1 groupe électrogène 1500 W	
1 pompe 380 V 3 Ph	
60 m de tuyaux pour la pompe	
150 m de câble pour groupe-pompe TDC	
50 m de câble pour l'éclairage 220 V TDC	
2 bidons à essence : 10 L et 5 L	
4 canoë	
2 gonfleurs	
3 paires de pagaies	
2 cordes de 20 m pour canoë, rouge	
18 mousquetons	
4 téléphones	
150 m de câble-téléphone	
3 paires de Tricouni-K	
4 mousquetons-descendeurs	
1 projecteur étanche	
2 frontales secours	
3 boussoles recta °	
2 descendeurs Alain	
1 sac de portage La Cordée	
4 pelles américaines	2 cordes de 100 m neuves
5 élingues de 2 à 10 m	2 " de 50 m neuves
4 marteaux	4 " de 100 m usagées
1 bidon plastique de 25 L(eau)	4 cordes de 50 m usagées
1 bidon plastique 1 L(eau)	1 corde de 30 m usagée
10 pitons neufs	1 corde de 20 m usagée
26 pitons usagés	1 pharmacie
2 pitons spéciaux USA	12 broches diverses
3 tamponnoirs	
130 m d'échelles rondes	Edi Gsell 31 12 67
185 m d'échelles plates	
6 vestes caoutchoutées	
7 pantalons caoutchoutés	
22 sacs Petit-Pré	
3 sacs SSS	